



AMAP CONSOUDE

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

**CONTRAT DE PARTENARIAT SOLIDAIRE
AMAP CONSOUDE
PRODUIT : CHAMPIGNONS Paris & Shiitakés**

Lieu de distribution :
Ferme des Hérauts
SEPMES tous les mardis
de 18h à 19h

Durée : novembre 2019 à octobre 2020

Référent:

Jean baptiste JAMIN

Tel: 02 47 92 36 79 mail: jb.jamin@no-log.org

la civerie 37600 Loches

Quantité et catégories de champignons	PRIX
500 G champignons de Paris	3,90 €
400 G de shiitakés	4,40 €

Je soussignée Sophie CREPIN, producteur, Sté GAEC SAINT PAUL

Adresse : 73, rue St Jacques 37600 LOCHES

- M'engage à fournir les produits commandés par les consommateurs.
- M'engage à assurer si possible une présence au lieu de livraison une fois pendant la saison.
- M'engage à accueillir les adhérents si possible une fois pendant la saison.
- Adhère aux principes de la Charte de l'AMAP Consoude

Le producteur s'engage à livrer ou à faire livrer toutes ses commandes sur le lieu de distribution de l'Amap Consoude

Je soussigné (e) Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél fixe :

Portable:

Courriel :

- M'engage pour la période du contrat à soutenir le producteur dans sa démarche,
- M'engage à venir prendre mes produits ou à le faire récupérer par une personne de mon choix. En cas d'oubli, mes produits ne seront ni remplacés ni remboursés,
- M'engage à assurer si possible des permanences à la distribution des paniers,
- Adhère aux principes de la Charte de l'AMAP Consoude rappelés au dos.

Les dates des distributions auxquelles vous trouverez vos champignons.

Veillez indiquer les quantités souhaitées.

Pour faciliter le travail, merci de ne pas changer de commande pendant la durée de l'engagement

DATES	2018		2019									
	19/11	17/12	21/01	18/02	17/03	14/04	19/05	16/06	14/07	18/08	15/09	20/10
SHIITAKE	X 400g	X 400g	X 400g	X 400g	X 400g	X 400g	X 400g	X 400g	X 400g	X 400g	X 400g	X 400g
PARIS	X 500g	X 500g	X 500g	X 500g	X 500g	X 500g	X 500g	X 500g	X 500g	X 500g	X 500g	X 500g

Je règle par chèque(s) à l'ordre de **GAEC Saint paul** et remets mon règlement au référent Jean baptiste Jamin.

Un chèque d'un montant de€ Ou chèques des montants suivants€

(Indiquer dates d'encaissement au dos, merci).

Fait à vareennes.

Le producteur

L'adhérent